

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. BEN HADDOU, Conseillère communale, relative à la fin des repas scolaires gratuits.

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU leest de volgende tekst voor:

Le Parlement de la « FWB » vient de voter la fin du programme de repas complets, sains et durables aux écoles en encadrement différencié qui avaient répondu à l'appel à projets lancé en 2023.

A partir de la prochaine année scolaire, les écoles concernées ne se verront donc plus subsidiées pour ce programme. Un total de 21 millions d'euros y était consacré et est donc dorénavant mis à zéro dans le budget. En « compensation », le Gouvernement a décidé d'autoriser toutes les écoles en encadrement différencié qui le souhaitent à fournir des repas gratuits. Mais le budget global de fonctionnement de ces écoles n'est augmenté que de 8 millions (au lieu des 21 millions).

Selon la « Ligue », sur les 86,7 millions de coupes budgétaires prévues dans l'enseignement obligatoire en 2026, près de 16 millions sont issues d'économies dans le soutien aux élèves les plus défavorisés.

Il va donc falloir choisir dans quoi mettre l'argent qu'il reste. Les écoles vont-elles devoir remplacer ces repas par de la soupe ? Ou demander aux parents en difficultés financières de payer un prix qu'ils ne peuvent se permettre ?

En 2025-2026, 429 écoles de milieux précaires, on parle de 55.288 élèves qui bénéficient de ces repas chauds gratuits à l'école.

Près de 14% des enfants belges de 6 à 11 ans sont en situation de privation matérielle sévère en Belgique (Statistiques "EU SILC" de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie) et 1 parent sur 5 d'enfants de 3 à 9 ans n'a pas les moyens de permettre une alimentation saine et équilibrée (Enquête nationale « Sciensano » sur l'insécurité alimentaire).

Dans ces écoles précaires, le repas chaud à midi garantit une alimentation saine et équilibrée aux élèves. Le projet vise donc à répondre à des enjeux de santé publique, à soutenir le bien-être des enfants, et leur permet enfin des apports nutritionnels variés qui sont nécessaires pour apprendre dans de bonnes conditions, en ayant tant le ventre rempli que le cerveau correctement nourri.

Mes questions sont :

- Quel sera l'impact pour les écoles d'Anderlecht ?
- De combien d'écoles parle-t-on ?
- Combien d'enfants reçoivent actuellement les repas chauds ?
- Que recevrons l'année prochaine ces élèves ?

- Sera-t-il encore possible d'organiser des repas gratuits dans les écoles anderlechtoises à partir de la prochaine rentrée ?

- Avez-vous une idée du nombre d'enfants dans la commune qui n'auront pas un repas chaud et équilibré sur la journée ? Et de l'impact sur le développement de ces enfants ?

- Le Collège dénonce-t-il et se positionne-t-il contre cette mesure anti-sociale prise par Madame la Ministre Glatigny, pour le « MR » au niveau de la « FWB » ?

Madame l'Échevine DURAKI donne lecture du texte suivant :
Mevrouw schepen DURAKI leest de volgende tekst voor:

Les récentes mesures d'économie portées par le Gouvernement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » mettent gravement en péril la capacité des écoles, et en particulier des écoles communales, à assurer leurs missions dans des conditions dignes pour les élèves comme pour les membres du personnel éducatif.

Plus spécifiquement, les décisions relatives au financement des repas scolaires et à l'encadrement différencié touchent de manière disproportionnée les élèves les plus fragilisés et les écoles qui accueillent déjà le plus de difficultés. Ces choix budgétaires soulèvent de sérieuses inquiétudes quant au respect du principe fondamental d'égalité des chances.

Deuxièmement, la révision profonde du dispositif permettant aux enfants de bénéficier d'un repas chaud, équilibré et gratuit à l'école aura un impact direct et immédiat sur notre Commune. À Anderlecht, ce sont 650 élèves qui bénéficiaient jusqu'ici de ces repas et qui se retrouvent aujourd'hui directement menacés par la suppression de ce financement. Le budget global consacré à ce dispositif passe de 21,4 millions d'euros à 8,2 millions, alors que le nombre d'écoles potentiellement concernées double.

Concrètement, le soutien par repas passera d'environ 3,70 euros à près de 40 centimes. Avec un tel montant, il est matériellement impossible de garantir un repas chaud complet, sain et équilibré.

Troisièmement, la réduction drastique de 30% des budgets liés au dispositif d'encadrement différencié touche directement 11 écoles de notre réseau communal.

Ces écoles accueillent pourtant les élèves dont l'indice socio-économique est le plus faible. Une fois encore, ce sont les épaules les plus fragiles, celles des dispositifs de soutien aux enfants les plus vulnérables, qui sont les plus douloureusement ciblées. Pour nos écoles, il s'agit tout simplement d'une catastrophe.

Avant la mise en place de ces repas chauds gratuits, les besoins nutritionnels de nombreux enfants n'étaient pas rencontrés. Nous savons, et les directions comme les équipes éducatives peuvent en témoigner, que cela entraînait des conséquences directes sur la santé des enfants, sur leur concentration, sur leur bien-être et sur leurs apprentissages. Un enfant qui a faim n'est pas un enfant qui apprend dans de bonnes conditions.

Beaucoup d'enfants consomment quotidiennement des produits trop gras, trop sucrés ou trop salés, faute d'alternatives accessibles. Trop d'enfants arrivent encore fréquemment à l'école avec une boîte à tartines vide. Dans ces réalités sociales, le repas chaud à midi joue un rôle fondamental. Pour certains enfants, il s'agit du seul repas complet et équilibré de la journée.

L'école n'est pas uniquement un lieu d'apprentissage. C'est aussi un espace où se jouent l'égalité des chances, la santé actuelle et future des enfants, et la capacité de notre société à compenser les injustices de départ. Offrir un repas chaud et équilibré à l'école, c'est soutenir la santé publique, le bien-être des enfants, mais aussi la qualité des apprentissages et les conditions dans lesquelles les enfants peuvent grandir et s'épanouir.

À ce stade, il faut également souligner que l'ensemble des Communes se trouvent dans un flou total quant aux modalités concrètes de mise en œuvre de ces nouvelles décisions dès la prochaine rentrée scolaire. Cette absence de clarté rend toute anticipation extrêmement difficile pour les directions d'école, les équipes éducatives et les pouvoirs organisateurs.

Pour répondre précisément à vos questions concernant Anderlecht :

- 11 écoles communales de notre territoire sont concernées par l'encadrement différencié ;
- 650 enfants bénéficiaient jusqu'à présent de repas chauds gratuits dans ce cadre ;
- à l'heure actuelle, aucune garantie claire ne permet d'affirmer que ces repas pourront être maintenus dans les mêmes conditions dès la prochaine rentrée ;
- avec les moyens annoncés, les écoles seront contraintes de faire des choix impossibles, au détriment direct des élèves les plus fragiles.

En tant qu'Echevine de l'Enseignement, je tiens à être très claire, je dénonce fermement cette mesure profondément antisociale portée par la Ministre Glatigny et soutenue par la majorité « MR – Les Engagés » au niveau de la « Fédération Wallonie-Bruxelles ». Empêcher des enfants d'avoir accès à un repas chaud, complet et gratuit à l'école, alors que nous savons que pour certains il s'agit du seul vrai repas de la journée, est une décision grave et irresponsable.

Je me battraï, aux côtés des écoles, des équipes éducatives et des familles anderlechtoises, pour que les enfants de notre commune ne soient pas les victimes de ces choix budgétaires. Je continuerai à interpeller, à dénoncer et à défendre le droit fondamental de chaque enfant à manger correctement à l'école, car un enfant bien nourri est un enfant qui peut apprendre, grandir et se construire dignement.

F. BEN HADDOU :

J'aimerais simplement remercier Madame l'échevine pour sa prise de position car il ne faut pas oublier qu'Anderlecht est la troisième commune la plus pauvre de Belgique or, en 2025, la situation va encore s'aggraver à cause de cette mesure.